



CONSEIL SYNDICAL DU 4 AVRIL 2023

2023.011 - SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE 2023, CONVENTION DE PARTENARIAT ETABLIE ENTRE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHONE ET LE PETR DU PAYS D'ARLES

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
17	1	1	7	19

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Christophe LAUFRAÏ (suppléant), Madame Laurie PONS, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Hervé MISTRAL ;

CCVBA : Monsieur Jean MANGION, Pascale LICARI, Monsieur Bernard WIBAUX, Madame Anne PONIATOWSKI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Jean-Christophe DAUDET ;

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Madame Marie-Rose LEXCELLENT ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI,

TPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Procurations

Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Monsieur Jean-Christophe DAUDET.

Secrétaire de séance : Monsieur Serge PORTAL

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

Le Salon des Agricultures de Provence représente une très belle vitrine des productions agricoles, notamment celles du Pays d'Arles qui y sont bien représentées, auprès des scolaires (300 élèves du Pays d'Arles) et du grand public (record de fréquentation en 2022 avec 64 000 personnes sur 3 jours).

Après l'organisation réussie de 5 éditions, les partenaires souhaitent organiser une nouvelle édition du Salon, et ainsi renouveler les engagements pris depuis 2018.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône porte la mise en œuvre opérationnelle du Salon.

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

1. **AUTORISER** l'attribution d'une participation financière de 80 000 € pour contribuer à l'organisation de l'édition 2023 du Salon des agricultures de Provence,
2. **INDIQUER** que dans le cas où un autre projet serait défini en substitution dudit Salon, il serait soumis au Conseil syndical pour délibération,
3. **AUTORISER** le Président à signer tout acte nécessaire à la formalisation de l'engagement des deux parties notamment en convention de partenariat,
4. **PRECISER** que la participation financière du PETR est inscrite au budget de l'exercice.

PETR du Pays d'Arles – Couvent Saint Césaire – Impasse des Mourgues - 13200 ARLES

Conseil syndical du 04 avril 2023

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président



Budget 2023 du Salon des agricultures de Provence :

DEPENSES	TTC	RECETTES	TTC
COMMUNICATION ET ACHATS D'ESPACES	134 268 €	Conseil départemental 13	255 000 €
ORGANISATION ADMINISTRATIVE, LOGISTIQUE ET SECURITE DU SALON	295 560 €	Métropole AMP	160 000 €
PÔLE ANIMALIER	47 040 €	PETR Pays d'Arles	80 000 €
ANIMATION DU SALON ET ACCUEIL DES SCOLAIRES	71 400 €	Crédit Agricole	30 000 €
NOCTURNES (LOGISTIQUES ET ANIMATIONS)	30 132 €	PACIFICA	5 000 €
PILOTAGE ESPACES ANIMAUX (MAISON DE LA TRANSHUMANCE)	5 000 €	STANDS EXPOSANTS	45 000 €
LOCATION DOMAINE DU MERLE	13 000 €	PARTENAIRES FINANCIERS	50 000 €
SUIVI DU DOSSIER - ORGANISATION – CA 13	89 700 €	AUTO-FINANCEMENT CA 13	61 100 €
TOTAL	686 100 €	TOTAL	686 100 €